Parc naturel régional Scarpe - Escaut

Espaces verts bien gérés intercommunalement

CONGRÈS DES PARCS 2022

Engagé depuis 2010 pour sensibiliser élus et techniciens en faveur de la gestion différenciée, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut coordonne un plan d'actions intercommunautaire développé au-delà de son périmètre et qui concerne le cadre de vie de 675 000 habitants.

En 2012, soit 8 ans avant l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires dans les espaces publics, 14 communes étaient accompagnées par le Parc naturel régional pour trouver des alternatives au désherbage chimique.

Dix ans plus tard, 175 communes bénéficient d'un plan d'actions partenarial animé avec les 5 communautés d'agglomération et de communes. Les actions s'adressant aux communes visent leurs élus. Il s'agit de les sensibiliser par l'organisation de journées thématiques avec interventions de spécialistes suivies de démonstrations, sur des espaces verts municipaux, d'outils et d'équipements adaptés, par exemple, à la suppression de « mauvaises herbes » ou la tonte de terrains de sport, de cimetières, etc. L'objectif est de leur montrer que la gestion différenciée, bien menée, engendre des économies (de temps, de pénibilité et d'argent) et de réaliser avec eux des plans de gestion, accompagnés par un bureau d'études et financés en partie par l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

A l'intention des agents communaux en charge des espaces verts, des sessions de formations organisées avec le Centre national de la fonction publique sont proposées aux 175 communes sur la « Conduite de la gestion différenciée », « L'entretien durable des terrains de sport », « La prévention et gestion des espèces à enjeu », « L'entretien des cimetières sans pesticide » ainsi qu'un cycle de formation « Patrimoine arboré » animé par le Parc sur 3 jours. L'année dernière, ces formations ont été suivies par de nombreux agents (de 33 à 75 participants selon les sessions) et sont renouvelées en 2022. Sont également accompagnées les communes intéressées par la mise en place d'un éco-pâturage sur leurs espaces publics qui bénéficient alors d'une étude de préfaisabilité.

C'est également dans le cadre de ce plan d'actions commun aux Établissements publics de coopération intercommunale animé par le Parc naturel régional, qu'est publié un guide technique sur les « Équipements alternatifs au désherbage chimique dans les communes ».

Contact

Parc naturel régional Scarpe-Escaut
357 rue Notre Dame d'Amour
59731 Saint-Amand-les-Eaux Cedex
contact@pnr-scarpe-escaut.fr
Tél. : 03 27 19 19 70

Agence de l'eau Artois-Picardie · Valenciennes Métropole · La Porte du Hainaut · Douaisis Agglo · Cœur d'Ostrevent · Pévèle Carembault